

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT GARD

COMMUNE NIMES

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : PROJET DE CREATION  
DU MUSEE DE LA ROMANITE  
à NIMES

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de Création du Musée de la Romanité

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 1256 en date du 29\_05\_2013 de

M. le Maire de : NIMES

M. le Préfet de :

## Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. L'APOSTOL Paul qualité Ingénieur Civil des Mines Retraite

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M. BOURRAT Marcel qualité Ingénieur Retraite

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 21 Juin 2013 au 23 Juillet 2013 à 13h

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : Galérie Armand Coubet à Nîmes

Autres lieux de consultation du dossier :

## Registre d'enquête :

comportant 24 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception en mairie place de l'Hotel de Ville pendant une durée d'un an après clôture de l'enquête aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les 21 Juin 2013 de 15h à 18h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les 3 Juillet 2013 de 16h à 13h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les 23 Juillet 2013 de 15h à 18h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 21 Juin 2013 de 10 heures à 18 heures

Observations de M<sup>(M)</sup>

① JOTRON M.H. Je suis enthousiasmé à l'idée d'une nouveau musée - qui mettra mieux en valeur les magnifiques collections

② Je hâte moi que ce futur musée !!... par une "régler" de l'ancien - les Nîmois pourront être fiers surtout s'ils sont respectueux du site -

③ Je suis résidant sur Nîmes, après les nombreuses travaux effectués sur le centre ville, dans le cadre du tram bus, des canalisations d'eau, à ce jour je déplore la vétusté du pavement et porte d'entrée mise par les travaux effectués. Travaux, exécutés je tiens à le préciser par des épaves du bâtiment extérieur à la ville, et du gard. Concernant le fameux musée, il serait bon d'abord de résoudre la dette de la ville que tout ce chacun contribuons à payer, au classement des villes les plus endettées Nîmes petite ville au nombre d'habitants se classe dans le top ten. Après avoir ruiné en partie les commerçants de la rue de la République, puis le Bd Gambetta, pourquoi le Maire a l'intention de vouloir nous laisser une ardeur considérable que terme de son 2<sup>ème</sup> mandat. Je ne fais pas état du nouveau complexe édifié, le projet qui ne fera qu'accroître la mort de centre ville. Un résidant qui se présentera au prochain vote.

Le 30 juin 2013

(4) En tant que touriste français de passage dans votre belle ville je trouve l'idée de ce musée excellente surtout aux abords des arènes. La forme du bâtiment me paraît suffisamment classique pour respecter et ne pas dénaturer le site. L'idée du parcsur et du toit "végétalisé" me semble aussi très bonne même si ce genre de toit pose fréquemment des problèmes d'entretien et d'étanchéité sur le long terme : il faut pouvoir accéder facilement à la base et prévoir aussi de quoi rénover.

Ceci dit, je me permets d'énoncer une critique purement esthétique sur l'habillage de la structure : ce n'est qu'une opinion mais je ne suis pas pleinement sensible à cette histoire de "dialogue" entre architecture présente et passée ; le bâtiment moderne ne peut certes pas être un bâtiment en pierre et qui reproduirait les structures antiques ! Mais il se doit d'être aussi "discrète" et "humble" face à l'histoire. Pourquoi ne pas le faire avec de grandes baies vitrées, tout en transparence ! Il n'en sera que plus "classique", plus beau et plus sobre.

En vous remerciant de votre attention et aussi du travail accompli et à venir.

M. Gilles BAILLY

217, Chemin Sans-Banassagne  
38 440 BEAUVOIR DE MARC.

Le 30 juin 2013.

(5) De passage sur Nîmes, j'ai pu constater que cette jolie ville avait d'autres attraits que les célèbres arènes, la maison carrée, etc.

Vos musées nîmois sont riches, d'illustrations, de pièces anciennes qui témoignent de la fécondité historique de cette ville.

En espérant que le musée de la romanité soit un succès, par Nîmes et par notre jolie France.

Un merci pour la disponibilité et l'amabilité du personnel des musées :

Grégory

Très bonne idée - Architecture très originale, qui fait penser aux nuages. La plastique du musée est très réussie. Dommage que l'on en sache pas plus

⑥ Sur ceux qui ont réalisé le projet.

Vivement 2017, que l'on puisse visiter ce "cône rempli d'œuvres"...



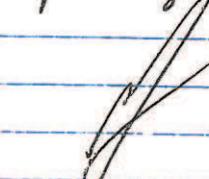
3/7/2013

Je trouve ce projet de musée de la Romantisme très pertinent. Il doit être l'élément "fort" qui puisse attirer un peu les touristes.

⑦ Je souhaiterais juste que ce projet soit suivi d'une réhabilitation totale du museum d'histoire naturelle.

Il est vraiment dommage d'avoir des réserves si riches et n'en montrer que une infime partie des collections en raison de vétusté d'immeuble et d'espace insuffisant.

Enfin, il serait plus que temps que la municipalité pense aussi (enfin!) à un conservatoire de musique digne de ce nom.



Denis Brun  
semaus@Free.fr

Le Jardin sur le toit du Musée semble être un espace très agréable, sera-t-il ouvert à tous ? ou uniquement réservé aux clients du restaurant ?  
Castello Zahua

Plutôt que "restaurant" - qui implique tarifs élevés et cache le prestige - une simple cafétéria mais qui distribuerait des produits "à la romaine".

RF

Le Projet est ambitieux et à la hauteur des ambitions de notre belle Ville de Nîmes, le Musée et le Jardin formeront un ensemble cohérent digne de notre ville au passé prestigieux.  
Le grand escalier central est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ? en fauteuil, par exemple ? porte ? marches ?  
Roxie SUCCO

RF

Très beau projet pour présenter les fabuleuses collections du musée archéologique.

RF

Très, très beau projet qui avec le Corré d'Art place Nîmes parmi les villes ambitieuses et audacieuses qui osent le pari de l'architecture contemporaine à côté des monuments romains.

François Ozic

Nîmois de puis 47 ans, j'aime ma ville et suis très heureux de voir un tel projet se réaliser. Mais j'ai souvenir de cette année 88. Qui est de qui a été prévu pour un tel bâtiment quant à d'éventuelles étondations ?  
Par ailleurs, les auteurs auront-ils le plaisir d'avoir un passeport, comme pour l'ouverture du Corré d'Art, afin de s'approprier un tel édifice ?

RF

Thierry COLLET  
th.collet30@orange.fr

(14) Merci pour ce projet qui une fois de plus apportera sans minima et sans victorieux. un plus pour la Ville de Nîmes

~~PTA~~

(15) Magnifique projet qui une fois réalisé apportera un plus à la Ville de Nîmes. L'accès à la Terrasse sera-t-il gratuit et directement sans passer par le Musée. Merci pour cette revalorisation et vivement 2017.

J. Durat

(16) La Rue intérieure qui permet d'accéder au jardin sera-t-elle ouverte la nuit ?

Delgado Jose

delgado@neuf.fr

(17) Comment avez-vous calculé la prise au vent de la façade en mosaïque de verre qui est légèrement décollée du bâtiment ? Et les éventuelles nuisances sonores qui seraient générées pour les riverains ?

~~PTA~~

(18) Magnifique projet à inaugurer dans le futur qui fera date dans notre belle ville de Nîmes

Place à ce grand musée qui permettra de faire connaître notre riche archéologie à l'univers.

Bravo et merci

~~PTA~~

Ce projet est magnifique et il complètera bien le site des arcues.

- 19) Question: La façade futuriste de ce musée ne sera-t-elle pas cachée par les arbres se trouvant sur le boulevard entre le futur Musée et les arcues. Est-il prévu de les couper ultérieurement ou alors faire un élagage sévère régulièrement?

Bouissery Christian  
~~Christophe~~

- 20) Ce musée ne peut qu'apporter du bien pour le tourisme de la ville.



Ce projet est futuristique, lier le passé au futur tout en respectant les contraintes techniques, hydrauliques, est absolue.

Deux questions se posent cependant

- a) devant le Musée y aura-t-il une allée avec arbres et bancs de repos  
b) Préciser aussi les solutions de parking tout autour est nécessaire

Giand Klein

22) C'est un très beau projet, aucun doute la dessus mais à quel prix, il me semble que des doutes contradictoires circulent à ce sujet quand on interroge la majorité de l'opposition. Et que va devenir le centre ville? Sera-t-il relégué dans un ancien quartier loin des commodités de cette ville?

23) Projet merveilleuse certes mais n'y a-t-il pas d'autres possibilités à utiliser les impôts? Il y a à réfléchir de quel côté pour cet espace à proximité des Arcues et Surobst en centre ville.

Ce projet de musée de la Romanité présente un caractère d'excellence qui m'apparaît sur plusieurs niveaux et ce en tête d'un thème romain fou de sa ville natale.

1<sup>o</sup>) L'histoire de Nîmes ne commence pas avec Rome et la colonisation; nos racines sont bien plus riches et d'image de la société contemporaine. Romanité n'est ce pas un peu limité? Il serait donc possible de montrer la longue construction de cette "cité" en partant des Celtes Volques Arécomiques et d'établir un lien de -2000 ans à +2000 après J.E.

Le musée de la Romanité ne doit pas rester uniquement romain. Prévoir non seulement un musée légendaire mais l'histoire de Nîmes et le degré d'attachement de Nîmes en travaillant sur le "label" Nîmes sur 3 secteurs.

"Alimentaire et agro-alimentaire": Brandade de Nîmes etc..

"Industriel" Jesu de Nîmes, Indiennes de Nîmes

"Services": Feria de Nîmes, festival de Nîmes etc..

2<sup>o</sup>) Le choix de l'emplacement s'est-il fait sur le bâtiment ou plus le musée?

3<sup>o</sup>) Comment sera nettoyée la façade?

4<sup>o</sup>) Qui avez-vous prévu pour que les tags et graffiti ne viennent pas défigurer cette œuvre? Pour conclure l'œuvre s'imagine se constituer et se gérer en intégrant l'ensemble: Musée + palais des congrès + animation commerciale et touristique

Projet excellent

HABOUZIT Jean Marie



Document remis en main propre par M. BOUSSOUF le  
23.7.2013

Document remis par M. BOUSSOUF le 23.7.2013  
à annexer au registre d'enquête.

### Un professionnel s'interroge sur le Musée de la romanité

Depuis le lancement du projet de Musée de la romanité, le coût a considérablement varié selon les sources retenues. Le coût prévisionnel, selon la presse, était de quelques 45 Millions d'euros, dont 16% pour les honoraires d'architectes. Le coût retenu serait ensuite passé à 53 Millions d'euros TTC. Le rapport scientifique avait fixé un coût de 80 Millions d'euros, soit 51% de plus que le premier chiffre cité. On ignore si les honoraires sont compris dans cette dernière somme. On ne sait pas non plus si le coût du terrain, celui des fouilles, des sondages opérés, des travaux de fondation, du mobilier, de fonctionnement ... sont compris dans ces estimations. Ces incertitudes font peser les plus grands risques sur les contribuables nîmois. On peut parier que les 80 Millions d'euros seront dépassés, pour un projet qui échappe à la plus élémentaire transparence démocratique.

Jean-Claude Boussof, architecte retraité

fait à Nîmes le 23/07/2013



Document remis en main propres au CE le 23/7/2013  
par M. CARRIÈRE

# UNION DES COMITES DE QUARTIER DE NIMES METROPOLE

26 bis, rue Bec de Lièvre 30900 NIMES  
Tél : 09. 77. 73. 87. 83- Tél/Fax : 04.66.21.97.25  
Mail: [ucqnm@wanadoo.fr](mailto:ucqnm@wanadoo.fr), Web : [www.ucqnm.org](http://www.ucqnm.org)

Monsieur le Commissaire enquêteur,  
Enquête publique pour la création  
du musée de la romanité

Nîmes le 23 juillet 2013

## PREAMBULE

Permettez nous tout d'abord de vous faire part de la difficulté que nous avons eu pour obtenir une copie du dossier soumis à l'enquête : demande le 27 juin et remise d'un CD non complet le 16 juillet moyennant la somme de 6,58€ et remise définitive le lendemain 17 juillet soit moins de 6 jours avant la fin de l'enquête, ce qui ne nous a pas permis de travailler convenablement avec nos adhérents.

Dans le même ordre d'idée nous regrettons que cette enquête ai lieu en catimini, les Nîmois et les associations en vacances, n'étant pas enclins, sous la chaleur, à venir consulter le dossier, d'où le peu de remarques portées sur le registre. Cela aurait mérité une prolongation de l'enquête.

Nous nous étonnons que le projet scientifique et culturel du Musée de la romanité de Nîmes approuvé lors du Conseil Municipal du 8 octobre 2011 n'ai pas été joint au dossier d'enquête. En effet ce projet tient lieu de cahier des charges au projet de Musée de la romanité.

Enfin nous nous étonnons aussi de l'absence dans le dossier « 04 Avis Emis sur le Projet » de l'avis donné par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon (Catherine Louboutin Conservatrice en chef du patrimoine, Adjointe au chef du Bureau des réseaux territoriaux à la sous-direction de la politique des musées) concernant le projet scientifique et culturel cité plus haut. Bien que favorable, c'est avis pose beaucoup de questions et remarques qui ne sont en aucun cas résolues dans le dossier présenté. En peut citer en vrac : *Le nom même du musée est il définitivement arrêté, La question des réserves répondant aux normes européennes et dignes d'un musée de France n'est pas réglée, Le budget actuel est sans commune mesure avec l'ambition affichée pour le musée, Le Service des musées de France souhaite disposer d'éclaircissements sur des lacunes indéniables dans la présentation des collections envisagées....*

## NOS REMARQUES

- Le projet scientifique et culturel élaboré par la conservatrice en chef du patrimoine indiquait entre autre que le projet de Musée doit obligatoirement inclure 5000 m<sup>2</sup> de réserves construites concomitamment avec le site du musée. Il semblerait que le projet ne prévoit pas de telles réserves, nous pouvons lire uniquement page 15 de l'étude d'impact : « *Au Rez-de-jardin se trouvent plusieurs parties du programme du musée : les réserves, l'atelier polyvalent, la zone d'exposition temporaire, l'auditorium ainsi qu'environ 500 m<sup>2</sup> de locaux techniques. La structure des espaces de réserve est protégée*

*contre les infiltrations d'eau et l'humidité et offre toutes les garanties préventives pour cet espace qui ne consiste pas seulement dans un lieu de stockage mais qui constitue le cœur opérationnel du Musée. Elles sont en connexion directe avec les espaces de logistique qui comptent 365 m<sup>2</sup>. »*

La notice descriptive du projet indique page 12 : « *Les réserves et les locaux de conservation représentent quant à eux 870m<sup>2</sup> environ. »*

**Ce projet est donc en contradiction avec le Projet scientifique et culturel qui a initié sa réalisation puisque aucun autre site externe n'est proposé.** Cette contradiction est peut être à l'origine de la non participation de l'état à son financement.

- Il est très difficile de connaître le coût de ce projet, seulement sur la page 170 de l'étude d'impact, un tableau indique pour le projet N1 retenu, une estimation de **37,95 M€** et parle pour « *Capacité du projet à respecter le budget sans remettre en cause le parti architectural* » de « *Moyennant un travail d'optimisation des surfaces, le projet devrait pouvoir respecter le budget sans remettre en cause son parti architectural. Les choix de matériaux doivent être précisés et les risques techniques levés. »* **Ce qui n'est pas très rassurant sur l'inflation possible du coût final.**
- L'étude d'impact ne contient pas d'étude socio-économique permettant d'évaluer la faisabilité économique du projet. De même aucune estimation de fréquentation n'est faite, seulement il est dit « *En pointe horaire, le nombre de piétons au droit du Musée de la Romanité et en relation avec le Musée n'excèdera pas les 250 visiteurs.* » Il est dit aussi concernant les cars de tourisme : « *En effet, le projet du Musée de la Romanité ne prévoit aucun espace pour les arrêts minute. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou d'un âge avancé ne pourront être déposées au niveau du croisement Prague / Libération (arrêt trop éloigné). Dès lors, une des solutions serait l'aménagement, sur la rue Citée Foulc, d'un espace dédié à la dépose / reprise des touristes.* » **Cela n'est pas rassurant en matière de fréquentation de voir que l'on ne prévoit que quelques places surtout lorsque l'on compare avec les parkings du Musée de la Romanité d'Arles.**
- De la même manière nous n'avons aucune information sur le coût de fonctionnement global matériel et surtout personnel. Seules quelques informations concernant les consommations énergétiques et « *la nécessité pour le R-1 d'une pompe de relevage nécessitant une maintenance régulière.* (tableau 7.3-1)»
- **Nous ne sommes pas certains que la municipalité possède l'entière maîtrise foncière de l'ensemble de l'assiette du projet**, en particulier pour ce qui concerne l'emplacement de l'actuelle maison de retraite.
- **Enfin aucun plan de financement n'est présenté.** L'état, le Conseil Général du Gard ont indiqué qu'ils ne désiraient pas participer, la Région Languedoc Roussillon quant à elle ne finançant qu'une partie des études. La ville de Nîmes déjà fortement endettée ne pourra à, elle seule, financer ce projet.

## CONCLUSION

- l'étude d'impact est très abondante mais elle ne contient pas le moindre élément sur l'économie du projet: aucun plan de financement de l'investissement, aucune estimation du coût de fonctionnement, aucune information sur le nombre de personnes pour en assurer le fonctionnement.
- **Compte tenu des remarques précédentes et de ce projet qui ne concerne que la construction d'un bâtiment somptueux sans vraiment en justifier l'emploi nous ne pouvons que donner un avis défavorable** et nous interroger sur les motivations de l'actuelle municipalité qui, en accélérant la procédure à quelques mois des échéances électorales, cherche à mettre devant le fait accompli la prochaine municipalité.



André CARRIERE  
Président

Cours de M. Bernard MIRABEL du 12.7.2013

NÎMES le 12 Juillet 2013

M. Bernard TIRABEL  
752 Rue des 3 Ponts  
30000 NÎMES

Monsieur le Commissaire  
Enquêteur Enquête Publique  
Musée de la Romanité  
Mission Grands Projets  
138 avenue Robert Bonpand  
30033 NÎMES Cedex 9

OBJET: Futur Musée de la  
Romanité

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous remercie par avance de bien  
vouloir noter mes remarques sur le futur  
Musée de la Romanité car certains points  
manquent de clarté :

1) Pour faire fonctionner un tel  
établissement il faut un lieu de stationnement  
très important (voir ARLES)

2) Le lieu géographique (centre ville)  
interdira ou ne facilitera pas les futures  
visites des particuliers ainsi que des Tours  
Opératives.

3) Le coût de construction, car comme  
toujours dans de tels cas de figure, l'enveloppe  
financière est très modérée afin de faire  
passer le projet. Il est à noter que la  
richesse archéologique du sous sol va imposer  
à elle seule un surcoût notable.

4) Le coût de l'entretien physique  
du bâtiment ainsi que celui de son effectif  
humain. 365 jours sur 365 n'est pas clair.

.../...

Si le musée d'Arles de par sa proximité et de sa qualité étouffera inévitablement celui de Nîmes

6) d'impact financier en pourcentage sur les impôts fonciers qui sont, comme vous le savez, Monsieur le Commissaire, en tête des plus hauts de France.

En conséquence, à mon sens, il serait judicieux de sursoir à ce tel projet dans un contexte financier national et international fragile.

Par contre la réalisation, sur ce terrain magnifiquement situé, d'un immeuble de très grand luxe avec cette vue unique sur les arènes serait plus profitable pour les finances publiques par l'appât de taxes foncières de haut niveau. Enfin la publicité nationale d'un tel projet (exécuté par le privé) vivifierait d'avantage l'image de Nîmes à mon sens, et ce bien plus que ce nouveau projet de musée qui ne fera que compléter la cohorte impressionnante des musées français.

Croyez Monsieur le commissaire en l'expression de mes sentiments respectueux



Cours de M. Sybille Garneteyn du 27/7/2013

Courrier remis au CR le 23/7/2013, annexé au registre

*Sibylle Jannekeyn*

140 impasse du petit mas  
30900 NIMES  
06 63 20 43 60  
sibylle.jannekeyn@hotmail.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur  
Enquête publique pour la création du Musée  
de la Romanité de Nîmes

**Objet : Avis défavorable**

Nîmes, le 22 juillet 2013

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le projet de Musée de la Romanité soumis à enquête publique par la ville de Nîmes m'amène à faire les deux remarques suivantes.

En l'état actuel des finances catastrophiques de la Ville, Nîmes ne peut s'engager sur la réalisation de ce projet dont le coût de départ est estimé à 37, 95 M€.

L'absence d'engagement financier de la part de l'Etat, de la Région et du Conseil Général obère la réalisation de ce projet.

L'étude d'impact n'aborde pas l'impact financier que devront supporter les nîmoises et les nîmois.

La pertinence de ce projet n'est pas évidente, sa viabilité économique non plus.

L'étude d'impact ne contient pas d'étude socio-économique permettant d'évaluer le projet économiquement.

Rappelons que ce projet se situe géographiquement entre les Musées de la Romanité déjà existants de Narbonne et d'Arles.

La viabilité économique de ce projet de nouveau Musée de la Romanité de Nîmes n'est pas prouvée.

**Ces deux absences d'éléments essentiels dans l'étude d'impact présentée m'amène à donner un avis défavorable à ce projet.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Sibylle JANNEKEYN

Vice-Présidente de l'association « Nîmes simplement »  
Porte-Parole du groupe local « Nîmes Europe écologie »,  
Europe Ecologie les Verts

Courrier de M. Marc VIALA du 22.7.2013

Marc VIALA  
29, rue de la Biche  
30900 NIMES  
Président de Nîmes Simplyment

Courrier remis aux CE  
le 23 / 7 / 2013  
annexé au registre

M. Le Président, ~~Commissaire~~ Euguetour

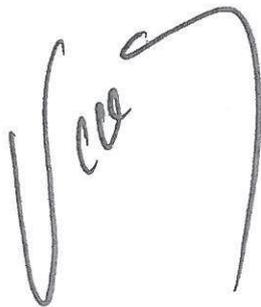
Après une étude avec l'Association que je préside (130 membres) il se dégage un refus du projet du musée de la Romanité :

- Par de nombreux points techniques et financiers non programmés
- Réserve insuffisante 5000 m2 obligatoires
- Coût du fonctionnement (personnel et autres)
- Coût du financement (non bouclé)
- Coût de l'inflation non prévu dans le financement
- La ville ne maîtrise pas complètement le foncier (donc coût supplémentaire)
- Incidence sur les impôts locaux des Nîmois déjà trop élevés

Donc Voici quelques constatations qui apparaissent à l'étude de cette enquête.

Nîmes simplement serait favorable à un Musée de la Romanité couplé avec celui d'Histoire Naturelles, en exploitant le Carré des Jésuites et la galerie Jules Salles.

**Nous donnons un avis défavorable au projet de ce Musée tel qu'il est présenté dans cette enquête.**



Nîmes S  
22/7/13

Courrier de M<sup>me</sup> Catherine Berné-Boursard  
Groupe Communiste du 22 Juillet 2013

Courrier remis au CE le 20/7/2013  
annexé au registre.

Catherine Bernié-Boissard  
Groupe communiste  
Ville de Nîmes

Monsieur le Commissaire enquêteur,  
Enquête publique.  
Création du Musée de la romanité

Nîmes le 22 juillet 2013

En préambule, je souhaiterais faire part de mon étonnement devant la brièveté du délai imparti à l'enquête publique, seulement 33 jours mais en pleine période de vacances, pour un investissement majeur de la collectivité, qui aura des implications lourdes sur les budgets à venir. Interrogé lors du Conseil municipal du samedi 20 juillet 2013, le sénateur-maire m'a répondu que ce n'était pas le Conseil municipal mais le Tribunal administratif qui en fixait les dates (cf PV des délibérations) ...

Lors de sa séance du samedi 12 mai 2012, le Conseil municipal a délibéré sur le financement du projet de Musée de la Romanité. La majorité du Conseil a voté l'ouverture de crédits de paiement pour un montant de près de 60 M€, dont 40% de subventions éventuelles, avant même toute délibération sur le contenu du projet, renvoyée au Conseil du 30 mai. En raison de cette interversion de la démarche, et du caractère houleux de la séance, propice à des irrégularités administratives manifestes, l'opposition a demandé au Préfet d'exercer son contrôle de légalité.

Pour l'heure, seul le Conseil régional a retenu le projet au titre des Opérations d'Intérêt Régional Prioritaires adoptées par le SRADT (2009) et faisant l'objet d'une participation de 10 M€ au budget 2012. Ni la Communauté d'agglomération, ni le Département du Gard, ni l'Etat, ni l'Union européenne ne se sont engagés à participer au financement, contrairement aux assertions de M. le Sénateur-maire (cf PV des délibérations du Conseil municipal du 30 mai 2012, p. 14)

Au regard d'un investissement de cette importance, les élus communistes ont dores et déjà posé publiquement un certain nombre de questions, et interpellé les collectivités partenaires :

- Le projet lui-même n'est pas véritablement identifié, au sein d'un ensemble muséographique régional et inter régional (Musée de l'Arles Antique et futur Musée de la romanité de Narbonne).
- La gestion des monuments romains de Nîmes est d'ores et déjà confiée à Culture Espace, filiale de Suez Lyonnaise des Eaux. Face aux difficultés financières de la Ville, dont la dette est supérieure de 31% à celle des villes de la même strate, il est à craindre que le futur Musée de la romanité de Nîmes ne suive la même voie. Le financement est d'ailleurs reporté au-delà de 2014, soit après les prochaines élections municipales.

Nous fondant sur l'avis du Conseil scientifique, qui fixe le coût à 80 Millions d'euros, et sur l'avis de la Direction régionale des affaires culturelles, nous considérons que le budget actuel est délibérément sous-estimé par rapport aux ambitions affichées.

En donnant un avis défavorable à ce projet dont le caractère scientifique et culturel est manifestement dépassé par les ambitions électorales, nous estimons que le respect le plus élémentaire du suffrage universel devrait conduire à différer le permis de construire après le renouvellement du Conseil municipal de mars 2014.

Catherine Bernié-Boissard



Courrier de M. Pascal LINARES du 12.7.2013

Courrier remis au CE  
Le 23/7/2013  
Annexé au registre

Linare P. 18/7/13

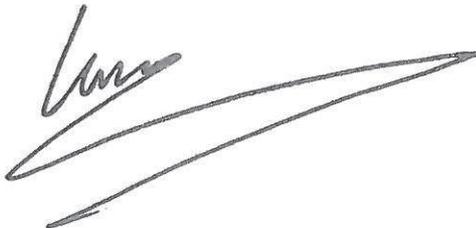
M. Pascal LINARES  
29, rue de la Biche  
30900 NIMES

M. le Commissaire Enquêteur

Après une visite à l'exposition du projet scientifique et culturel du musée de la Romanité de Nîmes, je suis effrayé à la pensée du coût de ce projet non garanti, son coût de fonctionnement sans calcul de l'inflation pendant la durée des travaux.

L'exploitation du Carré des Jésuite en continuité du lieu de l'exposition (musée d'histoire naturelles) serait à mon avis performant et beaucoup moins coûteux.

**Je suis donc défavorable à ce projet** qui à quelques mois des élections municipales me parait donc un acte de publicité très onéreux pour le Maire sortant.



Courrier du 18 Juillet 2013 parvenu le 19 Juillet à la  
Mairie (le courrier a été envoyé à deux adresses - Bd Am Coubl  
et à la Région des Grands Projets au Robert Bompard

1/1



Nîmes le 18 juillet 2013

Ecolo- Nîmes  
Groupe de réflexion pour une ville écologique et sociale

A

Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
Enquête Publique Musée de la Romanité,  
Mission Grands Projets, 152 avenue Robert Bompard,  
30033 NÎMES Cedex 9.

Monsieur,

Notre groupe de réflexion et d'actions œuvre depuis plusieurs années pour la construction d'une ville écologique et sociale

Pour ce faire, à diverses reprises, dans notre champ d'analyse, nous avons déjà présenté plusieurs mémoires :

- \* Plan de prévention des inondations (PPCI)
- \* Rénovation du quartier Bachalas
- \* Plan d'exposition aux risques majeurs et POS
- \* Plan départemental de traitement des ordures ménagères...
- \* PPRI
- \* Hoche-Sernam
- \* Enquête : 5ème révision simplifiée ayant pour objet la restructuration du centre hospitalier de Serre Cavalier

Nous avons publié divers articles dans les journaux locaux ou adressé des synthèses propositionnelles, aux élus responsables des dernières municipalités :

- \* Problème valorisation du patrimoine
- \* Abattage des arbres des quais de la Fontaine
- \* Abattage d'arbres en ville
- \* Diagonale verte...

Parce que nous estimons que les finances de la Ville ne supporteront pas ce nouvel investissement colossal car les recettes sont en baisse :

- gel des impôts locaux depuis 11 ans
- baisse annoncée des dotations d'État aux collectivités de quelque 3 % d'ici à 2015,

Et que la dépense programmée sera insupportable :

- Dès 2013, le projet de musée de la Romanité impactera de 8 M d'euros le budget municipal
- 16 M d'euros en 2014 et autant en 2015.

### ***Nos livrons une proposition raisonnable et durable :***

- **Création d'une « maison mère » des musées** qui pourrait piloter les activités didactiques des autres sites et serait la liaison horizontale vers les pôles culturels verticaux de la Ville.
  1. **Ce musée central de dimensions raisonnables, de construction durable, à dimension humaine, ne doit pas entraîner la lassitude des visiteurs par son énormité ou la durée de sa visite.** Trop de concentration risque de limiter les investigations ultérieures...
  2. **Il se doit d'inciter à poursuivre la connaissance de la ville par la présentation d'autres espaces culturels.** La gestion actuelle, de type « économie mixte » des pôles culture des monuments de la ville pousse à une coopération fructueuse de ce type.
  3. **Le TCSP dans sa forme actuelle avec sa station terminale « Arènes » profiterait de cette création attractive au plan économique et culturel.** Son futur passage autour de l'Écusson aiderait à une visite active des autres musées connectés.
  4. Un palais des Congrès pourrait être couplé à cette « maison »
- **Implantation de plusieurs musées de site près des monuments et vestiges.**
  1. Chaque monument, pourrait être interconnecté avec les autres, et se verrait doté dans un bâtiment de proximité d'un espace d'exposition équipé d'un pôle multimédia.
  2. Les contenus culturels exposés cibleraient l'histoire du monument en liaison avec les diverses époques historiques de la Ville.
  3. L'outil informatique mettrait en relation de façons diachronique et synchronique les savoirs actualisés, dans le cadre d'une appropriation interactive.

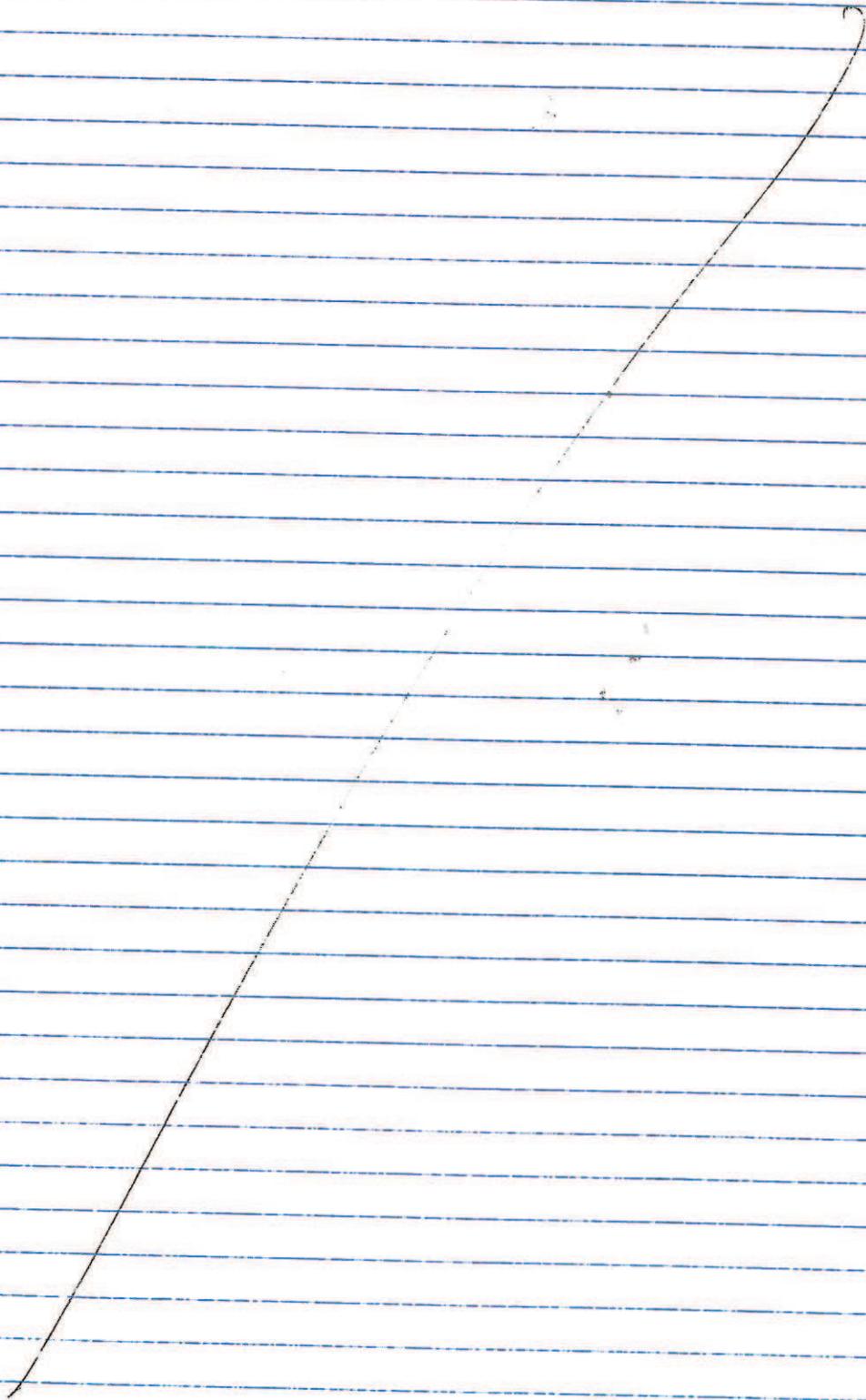
Certains ont été amorcés :

1. La maison carrée est actuellement très visitée grâce à sa transformation en salle de cinéma permettant de visionner un film de technologie 3D... modernité oblige.
  2. Les arènes peuvent être explorées grâce à un système de guidage audio. Un vomitoire a été aménagé en musée des jeux romains.
  3. L'intérieur de la Tour magne expose son histoire de façon didactique.
- **Création d'un parcours historique** articulé avec d'autres offres plus ouvertes portant sur le patrimoine architectural nîmois autre que les visites guidées de l'office de Tourisme.
    1. Cela permettrait de fixer plus durablement les nombreux touristes qui se contentent actuellement d'un guide vert et d'un plan de visite le plus souvent. Sans parler de la force attractive vers les « congressistes » d'un tel zonage global, n'oublions pas que les vacances se

recentrent sur l'hexagone et se réalisent de plus en plus en « famille ». Outre l'aspect « ne pas visiter sans apprendre » ; l'aspect « ludique » est une dominante déterminante de notre époque.

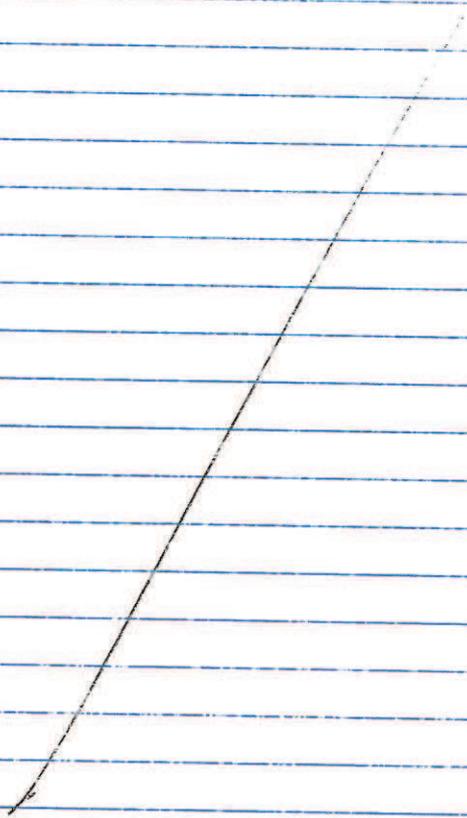
2. Il faut joindre l'utile à l'agréable, se restaurer, se promener dans une zone de chalandise typique contrastant avec les espaces énormes et standardisés des gros centres commerciaux locaux ou régionaux.
3. L'Écusson, centre historique avec sa circulade ombragée, reste unique en son genre. S'appuyer sur ses spécificités c'est le dynamiser. Le dé-naturer, c'est programmer sa décadence. Fort heureusement, les alignements arborés patrimoniaux perdurent encore...

Recevez, Monsieur le commissaire-enquêteur nos sincères salutations citoyennes.





Handwritten scribbles or marks in the bottom-left corner.



1



Handwritten marks at the bottom left corner.

Le 23 Juillet 2013 à 18 heures

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), LAPORTE Paul déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,  
du 21 Juin 2013 au 23 Juillet 2013  
de 10 heures à 18 heures et  
de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

du mardi au dimanche inclus

Les observations ont été consignées au registre

par 24 personnes (pages n° 2 à 8).

En outre, j'ai reçu 8 (huit) lettres ou notes écrites

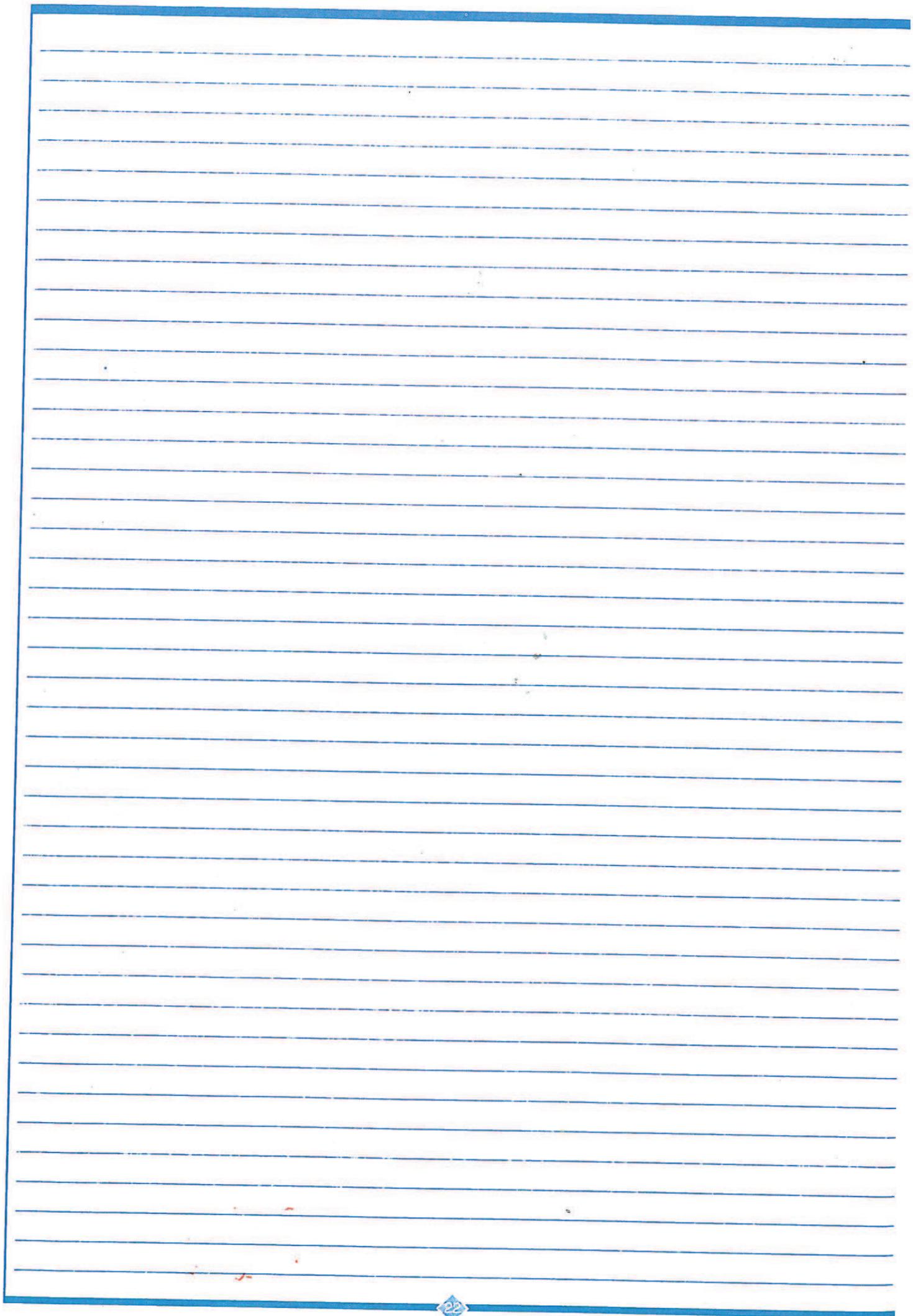
qui sont annexées au présent registre :

- 1 <sup>Note</sup> lettre en date du 23 Juillet 2013 de M BOUSSOUF
- 2 <sup>Note</sup> lettre en date du 23 Juillet 2013 de M CARRIERE (Union des Comités de quartiers de Nîmes Métropole)
- 3 lettre en date du 12 Juillet 2013 de M MIRABEL Bernard.
- 4 lettre en date du 22 Juillet 2013 de M Syrelle JANNIKREW
- 5 lettre en date du 22 Juillet 2013 de M Marc VIALA
- 6 lettre en date du 22 Juillet 2013 de M Catherine Bernie - Buisson  
Groupe Communauté
- 7 lettre en date du 18 Juillet 2013 de M. Pascal LINARÉL
- 8 lettre en date du 18 Juillet 2013 de Ecole Nîmes  
Groupe de réflexion  
(cette lettre a été envoyée à  
deux adresses)

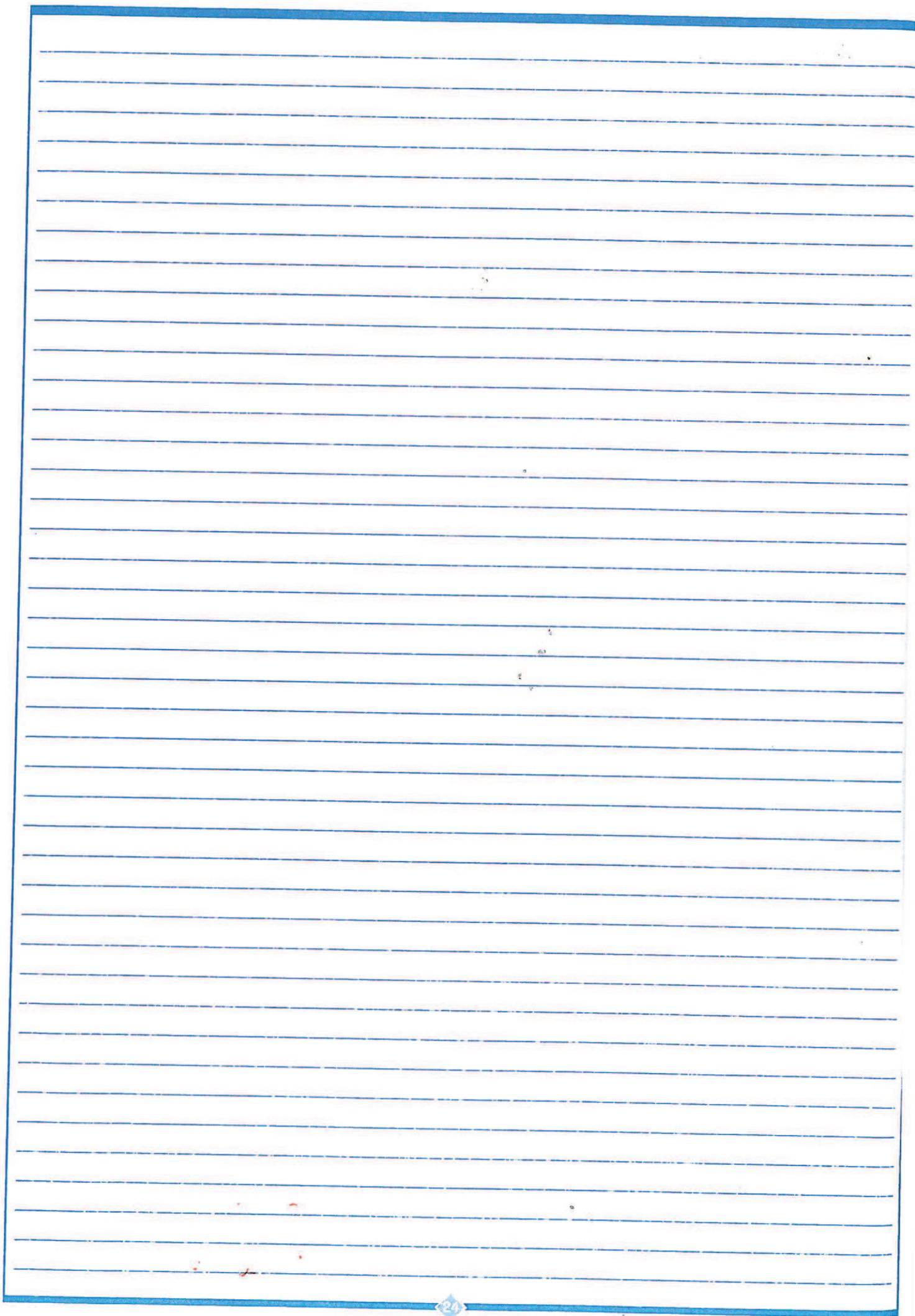
signature

P. LAPORTE









Le présent registre ainsi que les pièces annexées pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, remises au EIE

le 23.7.2013

P. LAPORTE

le \_\_\_\_\_

à M \_\_\_\_\_

(Voir mentions de clôture en page 21)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**